

Tél/Fax 05 61 68 71 50

[Mairie.vira@orange.fr](mailto:Mairie.vira@orange.fr)

Vira, le 9 mars 2015

**Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 04 mars 2015 convoquée le 23 février 2015**

*Présents Gilles BERDOT, Mathieu CARAYOL, Jean-Louis CLAUZET, Eva de SIMORRE, Milène GALY, Dominique JALLIER, Nadine LLORENS, Hélène POUJOL, Jean SERRANO, Jean-François SPRIET*

*Pouvoir : Igor CABEZOS à Jean-Louis CLAUZET*

*Secrétaire de séance : Eva de SIMORRE*

---

**Approbation du compte rendu de la réunion du 5 février 2015**

Le compte rendu de la réunion du 5 février 2015 est adopté à l'unanimité

**Compte rendu des réunions par les délégués**

- SMDEA par Jean Serrano : confirmation de la qualité de l'eau sur Vira ; la commune est alimentée par l'usine de la Tour du Criou
- Communauté de Communes du Canton de Varilhes par Jean-François Spriet
  - o Compte administratif : résultat largement positif (840757 k€)
  - o Poursuite, en 2015, du développement des zones d'activités
  - o Poursuite des travaux de voirie sous mandat (nécessite une nouvelle convention de mandat avec les communes pour la période 2015-2019 et un nouvel appel d'offres)
  - o Création du pôle culturel (travaux en cours)
  - o Poursuite des actions vers les jeunes enfants, les personnes âgées, l'école de musique, la bibliothèque...
  - o Adoption d'une délibération réaffirmant l'intérêt de la Communauté de Communes du Canton de Varilhes pour la création d'une Communauté d'Agglomérations sur une zone aussi large que possible sur le territoire du SCOT. La Communauté de Communes du Canton de Varilhes demande au préfet de réunir, à cette fin, la commission départementale de coopération intercommunale.
- Conseil d'école par Hélène Poujol : Présentation des thèmes traités par les écoles ; information sur l'initiation Country donnée par Magalie Llorens dans le cadre des temps d'activités périscolaires (TAP) ; demande de trouver une solution pour une sonnette sur le portail d'entrée de l'école de Vira.
- SIVOM par Jean-François Spriet et Hélène Poujol :
  - o Le résultat cumulé des budgets devrait être positif (+ 37631 € en RPI et -30523 € en CLSH - mais les affectations des redevances CAF et autres dotations sont totalement fausses et les différents budgets devraient être quasiment équilibrés dans la réalité). Les équilibres ne sont pas neutres car les compétences n'appartiennent pas aux mêmes collectivités pour les 2 domaines.

- Alain Palmade revient sur l'organisation des ALAE pour 2015 et demande une gestion des ALAE par la Communauté de Commune du Pays de Mirepoix. En cas de refus, il demande une gestion directe de l'ALAE de Dun, ce qui n'a pas de sens car les enfants de Dun vont également sur les ALAE des autres communes et vice et versa. D'autre part, c'est en fait la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix qui adhère au syndicat qui reste donc compétent, selon l'analyse ci-dessous. Dans tous les cas, le syndicat conserve la compétence et l'EPCI ne peut se retirer.

#### « **La représentation substitution ou la substitution**

*Il s'agit d'une véritable dérogation au principe d'exclusivité, le mécanisme de la représentation substitution permettant à des communes de transférer à des EPCI à fiscalité propre des compétences dont elles s'étaient déjà dessaisies au profit de syndicats de communes ou de syndicats mixtes, et ce, sans avoir au préalable à retirer ces compétences aux syndicats concernés.*

*En ce qui concerne les communautés de communes, elles sont automatiquement substituées à leurs communes membres au sein des syndicats de communes et des syndicats mixtes préexistants (article [L. 5214-21](#) du CGCT). **Le syndicat reste compétent** et devient syndicat mixte puisque l'EPCI y adhère au lieu et place de ses communes membres. »*

#### **Dans ces conditions, la commune décide, à l'unanimité, de voter la motion suivante :**

##### « **Vote d'une motion concernant le périscolaire et l'extrascolaire du SIVOM de la vallée du Douctouyre**

*Le Conseil Municipal, après avoir entendu le compte rendu des délégués au SIVOM, décide de voter une motion exprimant sa position sur la présentation des comptes et sur l'avenir immédiat du périscolaire et de l'extrascolaire :*

- *Considérant que, bien que ne reflétant que très partiellement les économies réalisées grâce à la mise en place d'une nouvelle organisation avec l'appui de la Communauté de Communes du Pays de Mirepoix, les **comptes consolidés du SIVOM sont aujourd'hui équilibrés,***
- *Considérant que **l'organisation actuelle fonctionne d'une manière tout à fait satisfaisante, particulièrement en ce qui concerne les ALAE***
- *Considérant qu'il n'existe aucune étude **préalable** présentant les avantages d'une nouvelle organisation des ALAE, que ce soit pour les services rendus aux familles ou pour les économies envisageables,*

*demande le maintien de l'organisation actuelle tant qu'un projet précis, construit, chiffré et appuyé sur un budget prévisionnel ne sera pas présenté et voté par les délégués du syndicat.*

*D'autre part, le conseil demande une présentation des résultats 2014 tenant compte d'une **ventilation précise et validée des recettes du RPI et du péri et extra scolaire** permettant d'avoir un véritable compte de résultat par secteur. Ceci est indispensable dans la mesure où les compétences ne sont pas forcément identiques dans les deux domaines. »*

#### **Réponse du Crédit Agricole sur la demande de restructuration des prêts**

Le crédit agricole a fait une proposition de restructuration sur 15 ans au taux de 3%.

En raison des frais et indemnités, le résultat serait le suivant :

Frais à régler à la mise en place : 963.53 €

Echéances : 6 786.48 € contre 7 606.65 €

Gain total : 1 260.50 €

Il semble malgré tout intéressant de répondre positivement.

## **Délibération autorisant le maire à signer une convention de partenariat avec la SAS BOUDRET dans le but d'obtenir une aide dans le cadre des certificats d'énergie**

Pour la remise en état du logement social, il est possible d'obtenir une aide d'environ 700 € dans le cadre des « certificats d'énergie ». Le conseil autorise le maire à signer une convention avec la SAS Boudret pour la mise en place de cette aide. Accord à l'unanimité.

## **Délibération autorisant le maire à signer, avec la Communauté de Communes du Canton de Varilhes, une convention d'opération sous mandat pour la voirie de la commune et portant sur la période 2015/2019**

La convention précédente arrive à échéance. Il est nécessaire de la renouveler. Le conseil donne son accord à l'unanimité.

## **Présentation et vote (les comptes sont téléchargeables sur le site de la commune) <https://sites.google.com/site/viraariegetextesetdocuments/budgets-de-vira>**

### **Du compte de gestion 2014 de la commune (percepteur)**

Le percepteur a fourni le compte de gestion de la commune qui fait apparaître un résultat de clôture de 76 226.34 (résultat de l'exercice – 8 164.91 € en investissement et + 24 804.33 € en fonctionnement).

Ces résultats sont identiques à ceux du compte administratif.

Le conseil vote ce compte de gestion à l'unanimité.

### **Du compte administratif 2014 de la commune (voté hors la présence du maire)**

Le compte administratif est présenté en détail.

Il fait apparaître un résultat de clôture (cumulé) de 76 226.34 €

Le conseil adopte, hors le maire, ce compte administratif à l'unanimité.

### **Affectation des résultats :**

Le conseil décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat de la manière suivante :

- 10 600.22 € au compte 1068 (recettes d'investissement) pour combler le déficit d'investissement de l'année
- 76 226.34 € au compte 02 (excédent de fonctionnement reporté)

## **Questions diverses**

- Elections départementales : rappel des dates les 22 et 29 mars 2015
- Concert en l'église de Vira le 15 mars (Rameau Musical)
- Fuite en toiture de l'église : Artuso a été contacté pour réparation
- Remerciements à Thomas Piquemal et Milène Galy pour leur efficacité lors de la chute d'arbres à Embayourt
- Prochaine réunion (budget) le 19 mars à 8h30

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 22h45

